

## Informations aux parents

### Formation des groupes

Il y a deux groupes de participants. Le premier regroupe les enfants de 5 à 7 ans et le second les enfants de 8 à 12 ans. Lors des services de garde (7 h à 9 h et 16 h à 17 h 30), les deux groupes seront fusionnés.

### Heures d'arrivée et de départ

Tous les participants doivent être arrivés au plus tard à 9 h le matin. Aussi, tous les enfants doivent être partis à 17 h 30, à défaut, des frais de retard peuvent s'appliquer.

### Communication avec le Camp de jour de la relâche

Pour rejoindre le coordonnateur du Camp de jour de la relâche, vous pouvez utiliser la messagerie instantanée « Messenger » du Camp de jour ou appelez au (418) 399-9141.

### Lieux de déroulement du camp

- L'accueil des enfants se fera tous les matins à la Maison des bâtisseurs, au 2<sup>e</sup> étage de la Place Saint-Louis (l'accès se fait par la porte 14 à l'arrière – maximum 9 h).
- Tous les départs (dès 16 h) se feront au Local 0-5 ans au Centre communautaire situé au 2, rue de la Fabrique.
- Durant la journée, les animateurs sont en action. Si vous devez venir chercher votre enfant entre 9 h et 16 h, présentez vous à la réception de l'hôtel de ville. On vous indiquera l'endroit où aller votre enfant. Les emplacements possibles sont nombreux : Anneau de glace, la salle de quilles, Local 0-5 ans, Maison des bâtisseurs, tout parc extérieur, etc.

### Tenue vestimentaire et matériel

La programmation est élaborée dans l'optique que votre enfant passera beaucoup de temps à l'extérieur (prévoyez des vêtements en conséquence). L'équipe d'animation étant restreinte, il n'y a pas d'animateur disponible pour entrer à l'intérieur si un enfant a froid.

### Requis tous les jours

- 2 collations et un dîner
- Habit de neige
- Bonnes bottes d'hiver
- Vêtements de rechange (si requis)
- Paire de bas supplémentaire
- 2 paires de gants
- Tuque (prévoyez une tuque sans pompon sous le casque)
- Foulard/cache-cou
- Espadrilles d'intérieur
- Gourde d'eau

## **Interdit**

- Gomme/bonbons
- Montre
- Équipements électroniques
- Jouets personnels (sauf le jeudi, un jeu de société est permis)
- Argent

## **Matériel requis pour les journées spécifiques**

- Lundi : Accessoires de glisse (nous aurons des Crazy carpets sur place)
- Mardi : Patins, casque (possibilité d'apporter votre bâton de hockey)
- Jeudi : Jeu de société

Recommandation : Pour éviter d'envoyer votre enfant avec 2-3 sacs de vêtements, nous vous recommandons d'utiliser un grand sac (style sac de voyage) et de placer tout le matériel dans son sac. Ce dernier sera laissé dans un local pour la journée.

Nous vous demandons d'identifier les vêtements.

## **Dîner et collations**

La période du dîner varie entre 11 h 30 et 13 h. Comme votre enfant demeure au Camp de jour toute la journée, il est important de lui fournir de quoi tenir durant toutes les activités. Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi et une autre en après-midi.

Nous demandons de prévoir un dîner froid.

Pour des raisons d'allergies, le Camp de jour ne permet pas l'échange ou le partage de nourriture. Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est **interdit** de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix, des arachides et des kiwis. Les enfants qui ont des allergies et qui possèdent un EpiPen doivent le garder sur eux en tout temps durant le Camp de jour. Dans le cas où l'enfant n'a pas l'EpiPen en sa possession, celui-ci pourrait se voir refuser l'accès au Camp de jour. Les contenants de verre sont également interdits.

## **Médicaments (selon le cas)**

Tous les médicaments prescrits doivent être remis à l'animateur de l'enfant à son arrivée ou au responsable du service de garde le matin. Les médicaments seront remis aux parents à la fin de la journée ou de la semaine, selon le cas.

## **Code de vie**

Afin de maintenir un climat sain et sécuritaire, tous les enfants devront suivre le code de vie suivant :

- J'écoute et je mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du Camp de jour
- Je participe activement aux activités et je m'amuse
- Je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres
- Je fais attention au matériel et aux sites du Camp de jour
- Je ramasse mes déchets et je les mets à la poubelle
- Je reste en tout temps avec mon animateur et mon groupe
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités
- Je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes
- Je suis de bonne humeur et souriant
- Je suis poli avec les animateurs et les participants du camp de jour

Il est interdit de :

- Sacrer ou d'avoir un langage inapproprié
- Frapper les autres ou me battre
- Exercer de l'intimidation
- Me sauver
- Crier des noms
- Lancer des objets
- Être arrogant envers les animateurs
- Briser ou voler du matériel
- Vandaliser le site ou les bâtiments

**Les personnes qui peuvent appliquer les conséquences au non-respect de ce code de vie sont les coordonnateurs et les animateurs. En cas d'un non-respect répétitif à ces consignes, l'enfant pourrait se voir refuser l'accès aux jours suivants.**

Bonne relâche!

Jacky Gagné  
Coordonnatrice du Camp de jour de la relâche  
Ville de Pont-Rouge

Moïra Houde-Cotton  
Coordonnatrice aux loisirs  
Ville de Pont-Rouge  
[campdejour@ville.pontrouge.qc.ca](mailto:campdejour@ville.pontrouge.qc.ca)